
APPEL À CANDIDATURES
POUR LA CONCEPTION ET LA REALISATION
DE DEUX JARDINS CITOYENS DANS LE BASSIN MINIER

AUCHY-AU-BOIS
GUARBECQUE

Bassin Minier, Pas-de-Calais,
Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Du festival international de jardins dans les Hortillonnages d'Amiens aux parcours des Jardins de la Paix sur les sites de mémoire de la Grande Guerre, le label *Art & Jardins | Haut-de-France* constitue un patrimoine contemporain d'œuvres paysagères et plasticiennes dans l'espace public régional. Ces créations sont renouvelées et enrichies chaque année.

En facilitant l'inclusion sociale par l'emploi et le travail, en participant à l'attractivité touristique du territoire, et en suscitant une prise de conscience environnementale, le label *Art & jardins | Haut-de-France* applique les principes du développement durable et s'inscrit dans une démarche engageant sa responsabilité sociale et sociétale. Ce label de création artistique et paysagère (Association loi 1901) concrétise ainsi un projet culturel partagé avec les habitants et les visiteurs.

Depuis 2019, *Art & Jardins | Haut-de-France* réalise, dans le bassin minier, classé au Patrimoine mondial de l'Unesco, des jardins participatifs. Lors des échanges entre les paysagistes retenus et les habitants, il est tour à tour question de mémoire à préserver, d'espaces naturels à protéger, de nouveaux usages à inventer.

Neuf jardins ont ainsi été réalisés et invitent les visiteurs à réinterpréter le passé industriel du nord de la France.

- *Terre, terrils et terriens* à Calonne-Ricouart (62) par le collectif Green Resistance
- *L'Aéroport- jardin d'atterrissage* à Calonne Ricouart (62) par le collectif Wagon Landscaping
- *Paysage d'avant* à Calonne-Ricouart (62) par Solène Ortol
- *Domostwo* à Calonne-Ricouart (62) par Ewa Rudnicka et Hélène Soulier
- *Requalification de l'îlot Saint-Louis* à Grenay (62) par l'Atelier de l'Ours
- Un jardin potager à Loos-en-Gohelle (62) à la Maison d'Ingénieur par le collectif Green Resistance et en partenariat avec l'association Porte-Mine
- *Le Kraken* dans le parc du Musée du Louvre à Lens (62) par le collectif « Le Ma Paysage »
- *Gaïette* à Raismes (59) par l'Atelier Faber
- *Écrire dans la Terre, l'histoire des hommes* à Vermelles (62) par le paysagiste Nicolas Tribou.

Cette démarche participative et citoyenne est soutenue par la Région Hauts-de-France, le Département du Pas-de-Calais, la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin (CALL), la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane (CABBALR), le Pays d'art et d'histoire de Lens-Liévin, la Ville de Raismes, la Ville de Vermelles et des mécènes.

En 2025, la CABBALR continue à soutenir l'action d'*Art & Jardins | Hauts-de-France*, en soutenant la réalisation deux nouveaux jardins citoyens sur son territoire, au sein du bassin minier : l'un sur la commune de **Auchy-au Bois** ; l'autre sur la Commune de **Guarbecque**.

Art & Jardins | Hauts-de-France lance donc un appel à candidatures pour la réalisation de ces jardins participatifs au sein du bassin

Ces deux jardins s'inscrivent dans l'un des objectifs de son projet de territoire qui est de préserver la biodiversité et de développer des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement auprès du public. Les parcelles sur lesquelles seront réalisés ces jardins sont mises gracieusement à disposition pour ce projet par la CABBALR qui participe également financièrement à ce projet.

Cet appel à candidatures porte sur la conception et la réalisation de ces deux jardins participatifs.

Les candidats doivent préciser dans leur candidature pour quel site ils souhaitent postuler. Ils ne peuvent candidater que pour l'un des deux jardins.

CONDITIONS ET CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Nous recherchons des professionnels du paysage – paysagistes ou architectes, urbanistes – disposant de compétences en matière de végétal et d'aménagement. En collaboration étroite avec les habitants et les élus locaux, ils seront invités à concevoir et réaliser ces jardins dans une démarche de concertation citoyenne et de médiation inclusive, autour de thèmes évoquant la mémoire du site et la préservation de la nature.

Cet appel à projets s'adresse aux **paysagistes et architectes diplômés** et ayant déjà une expérience professionnelle. La présence d'une personne ayant des compétences avérées en végétaux est obligatoire au sein du collectif.

Les candidatures peuvent être individuelles ou collectives. En cas de candidature collective, seuls les frais de deux personnes seront pris en charge pour les temps de résidence. Afin de faciliter les échanges avec les habitants, un ou plusieurs membres de l'équipe doivent être francophones.

MODALITÉS FINANCIÈRES

Le budget de production pour réaliser le jardin est de **18 000 € TTC maximum.**

Cette somme comprend toutes les dépenses liées à la réalisation du jardin : les matériaux, les plantes, la main-d'œuvre, les éventuelles locations techniques, les frais d'hébergements, de restauration et de transport...

Ce budget de production est directement géré par les organisateurs, en collaboration avec les paysagistes.

En plus de ce montant alloué, l'organisateur prendra directement en charge le financement de deux séjours (voyages/ restauration/ hébergements) pour deux personnes maximum :

- pour la visite de découverte du site
- pour l'inauguration

En plus de ce budget de production, un montant forfaitaire de **8 000 € TTC** est directement alloué aux artistes paysagistes. Cette somme intègre la conception et les droits d'auteur, les honoraires de médiation et de suivi de réalisation (y compris les frais de restauration et de transport).

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les dossiers des candidatures seront évalués et sélectionnés par un jury composé de personnalités qualifiées : paysagistes, représentant de la CABBARL, des communes d'Auchy-au-Bois ou de Guarbecque et d'Art & jardins - Hauts-de-France.

Le Jury fera un choix sur dossier, en fonction des critères suivants :

- Qualité artistique du parcours du candidat (cf. porte folio) / 50 %
- Prise en compte par le candidat du processus participatif dans sa note d'intention / 15 %
- Prise en compte par le candidat de la valorisation du cadre naturel et historique du site dans sa note d'intention / 15 %
- Faisabilité technique et budgétaire / 20 %

CALENDRIER

Date limite de candidature : **13 juin 2025 (23h59)**

Le candidat sélectionné s'engage :

- Avant la fin juin : à visiter le site avec des membres de l'équipe d'organisation
- De fin juin à début octobre : à rencontrer les habitants et à mettre en place une démarche collaborative avec les habitants, les associations, les écoles...
- Avant la mi-octobre 2025 : à présenter le projet définitif du jardin et à fournir un dossier contenant au moins : 1 plan-masse, 1 plan de plantation, 1 coupe en long du site et/ou des détails techniques, 1 document visuel (croquis d'ambiance, vue 3D...) et tout autre document permettant la compréhension du projet sur le site ; à définir les besoins en ressources humaines et à avoir affiné le budget prévisionnel (devis à l'appui)
- Avant le 20 décembre 2025 : à avoir réalisé le jardin en intégrant une phase participative

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers doivent être rédigés en français.

Le dossier de candidature est composé de :

- Une note d'intention de deux pages maximum contenant au moins un visuel.
- Un dossier artistique actualisé de dix pages maximum accompagné de visuels légendés relatifs à une sélection d'œuvres précédemment réalisées
- Un curriculum vitae (avec mention des diplômes obtenus)
- La fiche d'inscription complétée

La candidature doit être envoyée sous format électronique (Un document unique en pdf / avec le nom du site choisi dans le titre du document) avant le 13 juin 2025 (23h59) à l'adresse suivante :

artetjardins.hdf@gmail.com

Pour information, les résultats de cet appel à projets ne seront pas communiqués avant le 25 juin 2025.

LE JARDIN, DE LA CONCEPTION À LA RÉALISATION

Le jardin proposé devra prendre en compte les spécificités du sites et de ses contraintes techniques. Une visite sur place, prise en charge par l'organisateur, devra être effectuée la semaine suivant l'annonce des résultats.

Ce jardin devra être pensé pour être pérenne et nécessité le **minimum d'entretien**.

La conception du projet définitif et sa mise en place devra obligatoirement intégrer une phase collaborative et de co-construction avec la population locale. L'équipe retenue devra prévoir un temps de présence sur le terrain suffisant pour favoriser la rencontre avec les habitants et permettre la mise en place d'un processus créatif les invitant à participer à la conception et / ou à la réalisation du jardin et à se l'approprier.

Chaque jardin doit être pensé pour tenir compte de son évolution dans le temps : les plans de plantations doivent s'adapter aux saisons et il est impératif de privilégier des plantes ne nécessitant pas ou très peu d'entretien (ex. : plantes vivaces).

Deux équipes seront sélectionnées, chacune réalisant un jardin sur un site différent.

Les équipes retenues devront participer activement à la phase de réalisation : ils devront assurer le suivi de chantier et participer activement à la construction. Une présence effective sur place, au minimum 10 jours,

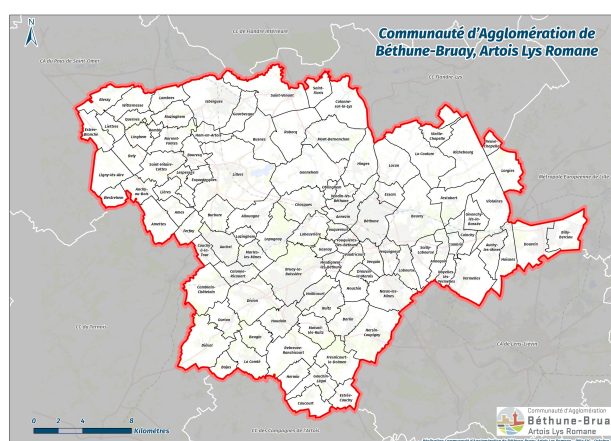
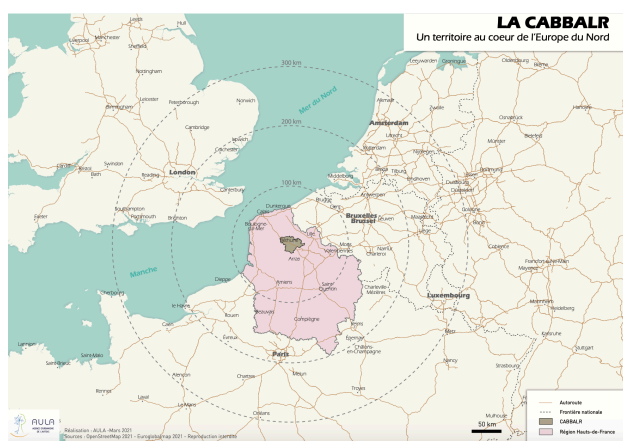
est indispensable. Les équipes seront conseillées et accompagnées dans cette phase de réalisation par le directeur technique d'Art & jardins - Hauts-de-France.

Les entreprises régionales et locales devront autant que possible être privilégiées pour les différents achats et les matériaux naturels seront privilégiés.

L'entretien sera assuré par les équipes de la CABBALR. A l'issue de la réalisation, les artistes devront remettre aux organisateurs une fiche d'entretien -complète et explicite- de leur jardin. Cette fiche d'entretien devra préciser les modalités d'entretien des végétaux et autres éléments composant le jardin.

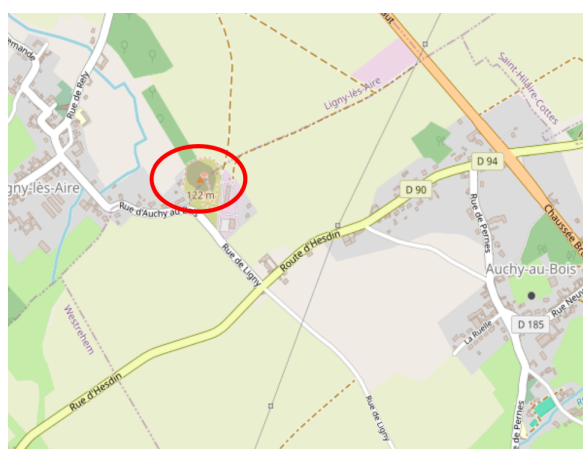
LA CABBALR

La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane est un des plus vastes ensembles intercommunaux de France. Elle est composée de 100 communes pour 280 000 habitants, sur un territoire de quelque 647 km². Elle est le fruit de la fusion, le 1er janvier 2017, de la Communauté d'agglomération Artois Comm. et des communautés de communes Artois-Lys et Artois Flandres.

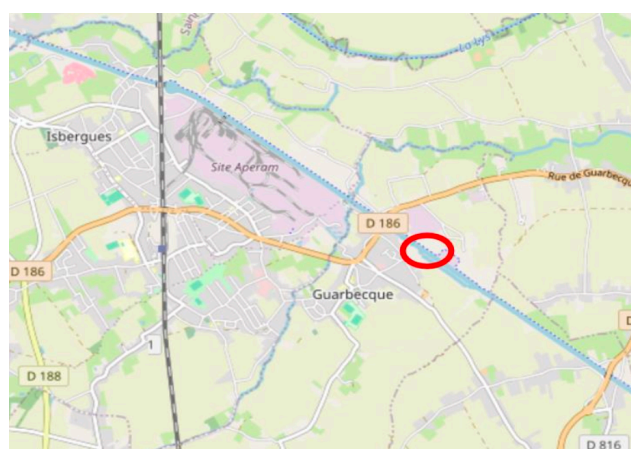


Les deux sites retenus par la CABBALR pour la réalisation de jardins citoyens sont :

Le terri d'Auchy-au-Bois



La gare d'eau à Guarbecque



SITE 1 : LE TERRIL D'AUCHY-AU-BOIS

Auchy-au-Bois (62 190) est une commune rurale du Pas-de-Calais, d'environ 550 habitants, entre Béthune et Saint-Omer, marquée par son passé minier.

À la sortie du village, un terril domine le paysage : vestige de la fosse n°3 de la Compagnie des mines de Ligny-lès-Aire, il rappelle l'histoire industrielle qui a façonné ce territoire. Cet endroit se situe également près d'un ancien lieu de passage d'un chemin de pèlerinage et à proximité d'une ancienne route de poisson.

C'est ce site qui devient aujourd'hui le cœur du projet du futur jardin citoyen.

Ce terril est situé au cœur du Pays de la Lys Romane et sur un axe stratégique de randonnées et de la Via Francigena, chemin qui va de Canterbury (Angleterre) à Rome. Depuis 2009, le territoire bénéficie d'une trame Verte et Bleue valorisant les cœurs de nature en place et proposant un schéma territorial de connexions écologiques. Afin de développer le tourisme lié à la randonnée, le terril a déjà fait l'objet en 2013 d'une requalification environnementale : une table d'orientation a été installée à son sommet ainsi que du mobilier en bois, l'ensemble étant en cours de rénovation.

Le terril est à proximité de plusieurs écoles, maternelles et primaires, sur les communes d'Auchy-au-Bois, Ligny-lès-Aire et de Rely.



La future installation paysagère pourrait être un espace partagé, imaginé en lien avec les établissements scolaires et les acteurs culturels/ associatifs locaux. Cette initiative vise à valoriser le patrimoine et à dynamiser le tourisme tout en offrant un nouvel espace de vie à la communauté.



L'installation devra se situer uniquement au pied du terril.

L'intervention paysagère peut se décliner sur un ou plusieurs endroits. Le(s) site(s) précis pourra/ pourront être défini(s) avec les paysagistes retenus lors de la première visite sur site. Les tables en bois présentes peuvent éventuellement être déplacées.

SITE 2 : LA GARE D'EAU DE GUARBECCQUE

Guarbecque, est une commune de la CABBALR de 1375 habitants, située dans le bassin Artois Picardie. Elle est traversée par six cours d'eau, dont le Canal d'Aire à la Bassée, canal navigable de 39 kms de long.

Grâce au soutien de la CABBALR, Guarbecque souhaite valoriser sa gare d'eau située au bord du canal d'Aire à la Bassée. Autrefois dédiée au transport fluvial, cette zone a été réaménagée en un espace de détente et de loisirs prisé. Les habitants et visiteurs profitent désormais d'une halte nautique, de zones de pêche et de promenade, d'espaces verts pour la détente et le pique-nique. Une vélo-route longe le canal sur l'autre rive. Et, depuis 2020, une guinguette est ouverte durant la saison estivale (avril-octobre) : il est possible de s'y restaurer ; des animations y ont lieu certains soirs et peuvent attirer jusque 300 personnes.

La municipalité et les collectivités locales ont à cœur de valoriser cet endroit. Des travaux ont déjà été réalisés et d'autres projets sont en cours ou à venir pour améliorer encore le site de la gare d'eau, site de plus en plus apprécié par les visiteurs.

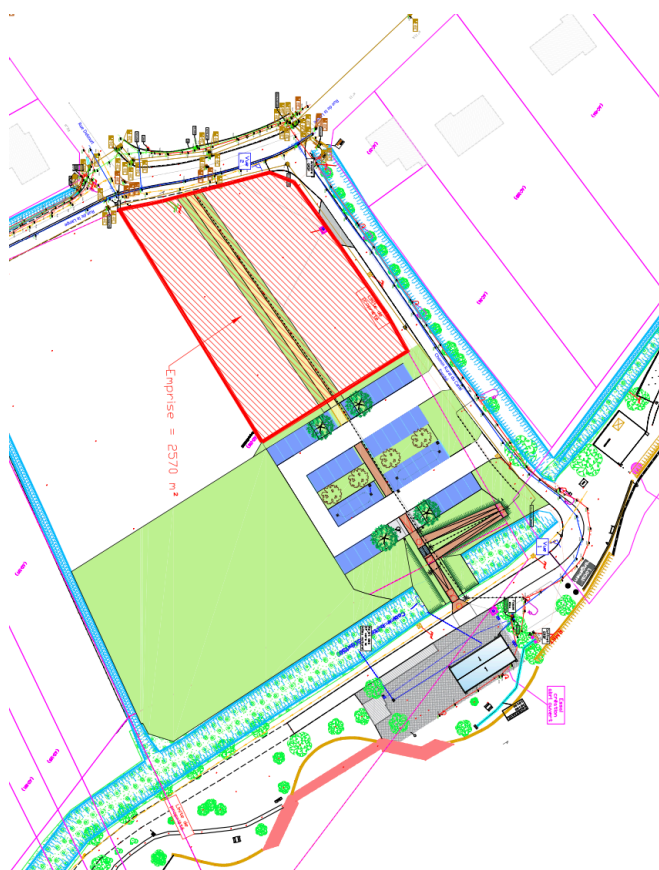
La CABBALR a prévu plusieurs aménagements : un parking de 48 places est en cours de réalisation. Un cheminement piéton permettra aux habitants de venir à la Gare d'Eau depuis la rue de la Lampe. D'autres travaux sont également prévus : création d'un réseau d'assainissement, toilettes, préau...

C'est dans ce cadre-là qu'Art & jardins I Hauts-de-France a été sollicité. Il s'agit pour la future équipe retenue de réaliser un jardin en amont du parking, entre la rue de la Lampe et le parking. Ce jardin permettra de connecter davantage le cœur de Guarbecque à la Gare d'eau puisqu'il intégrera la première partie du cheminement qui traversera ensuite le parking pour rejoindre le canal.

Ce jardin devra nécessairement intégrer le cheminement menant au parking et s'articuler autour. La plantation d'arbres fruitiers serait appréciée.

Le terrain actuel est une prairie. La surface à traiter est d'environ 2 570m².

Le plan dwg peut être envoyé sur demande.



APPEL A PROJETS / CABBALR

Cette fiche doit être complétée et renvoyée avec le dossier d'inscription avant le 13 juin 2025 (23h59)

SITE CHOISI : à préciser obligatoirement

Site 1 : Auchy-au-Bois

Site 2 : Guarbecque

Pour les candidatures individuelles :

Nom / Prénom :

Nationalité:

Adresse / Ville / Pays:

Telephone :

Adresse e-mail :

Site internet :

Pour les candidatures collectives :

Nom du collectif :

Nom des membres du collectif participant au projet :

Merci de noter la personne responsable en tête de liste

Nom / Prénom :

Nationalité:

Adresse / Ville / Pays:

Telephone :

Adresse e-mail :

Site internet :

Nom / Prénom :

Nationalité:

Adresse / Ville / Pays:

Telephone :

Adresse e-mail :

Site internet :

Nom / Prénom :

Nationalité:

Adresse / Ville / Pays:

Telephone :

Adresse e-mail :

Site internet :

Nom / Prénom :

Nationalité :

Adresse / Ville / Pays :

Telephone :

Adresse e-mail :

Site internet :

Nom / Prénom :

Nationalité:

Adresse / Ville / Pays:

Telephone :

Adresse e-mail :

Site internet :